



Communauté d'Agglomération

Saint Thibéry, le 20 Avril 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Présentation des travaux de réfection de la digue de Cazouls d'Hérault le vendredi 24 avril à 11h30

Le village de Cazouls d'Hérault situé à la confluence de l'Hérault et de la Boyne, a toujours été soumis aux crues de ces deux cours d'eau. A la suite d'une crue qualifiée « d'historique » en 1907, une digue de protection a été construite autour du village sur une longueur de 1870 m.

L'ancienneté de cet ouvrage séculaire a conduit la commune à engager un diagnostic en vue de réparer et de conforter l'ouvrage.

Compétente en matière « d'études, d'entretien et de construction des digues intéressant la sécurité publique », la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, ayant reconnu d'intérêt communautaire la digue de protection du village de Cazouls d'Hérault, a pris en charge les travaux de réhabilitation de celle-ci.

Cette opération d'un montant total de 813.372,07 € HT soit 972.793,00 € TTC a été financée par l'Etat-FNADT (16,3 %), le Conseil Régional (9 %), le Conseil Général (29,6 %) et en grande partie par l'agglomération (45,1%).

Les travaux ont été programmés sur 3 tranches, de fin 2005 à février 2008, ce qui a permis de traiter les 1870 mètres linéaires dans leur totalité.

Voici le détail des travaux:

- Tranche 1, du 12 décembre 2005 au 10 mars 2006, pour un montant de 276 855,96 € TTC: réhabilitation du parement béton sur la partie la plus impactée par les crues, réalisation d'une rampe d'accès afin de faciliter l'entretien de l'ouvrage assuré par les services de la CAHM.
- Tranche 2, du 4 septembre 2006 au 28 février 2007, pour un montant de 370 877,70 € TTC: suite de la réhabilitation de parement béton, remise à niveau d'une partie de la digue par rapport aux plus hautes eaux, reconstruction de parement en béton sur les parties extérieurs de la digue les plus érodées
- Tranche 3, du 22 octobre 2007 au 22 février 2008, pour un montant de 325 049,33 € TTC: enlèvement de la végétation occupant le pied de la digue faite en maçonnerie afin de pouvoir reprendre les joints, reprise de la pente des talus intérieurs, fin de la reconstruction de parement, réalisation d'une seconde rampe d'accès.

La présentation de ces travaux se fera le **vendredi 24 avril à 11h30**. En partant de la mairie les participants chemineront sur une partie de la digue et pourront constater de la parfaite tenue des travaux.

Contact:

Sophie BARRIERES: 04 99 47 48 72